



MINISTÈRE DES ARMÉES

*CELLULE DE COMMUNICATION DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE LYON*

**NOTE AUX REDACTIONS**

Lyon, le lundi 15 octobre 2018

**Signature de conventions de soutien à la politique de la réserve militaire  
entre le ministère des Armées et divers organismes civils**

**Le mercredi 17 octobre 2018, à 17H00, et dans le cadre de la Journée Nationale du Réserviste 2018, des conventions de soutien à la politique de la réserve militaire seront signées entre les Armées et plusieurs entreprises et organismes civils à l'hôtel du Gouverneur militaire de Lyon.**

Ces conventions permettront aux entreprises de faciliter la disponibilité et la réactivité de leurs salariés titulaires d'un engagement à servir dans la réserve (ESR). Elles permettent aussi de resserrer les liens entre l'entreprise et les forces armées, et de mettre en place le socle d'un partenariat durable avec la Défense.

Les entreprises signataires de ces conventions bénéficient de certains avantages tels que le réseau des entreprises partenaires, s'inscrire à des formations et des stages proposés par le ministère de la Défense et depuis le 7 février 2017 et d'une réduction d'impôt.

Les employeurs sont une clé essentielle du dispositif. En soutenant la réserve militaire, ils matérialisent eux aussi leur engagement citoyen et participent directement à la défense et à la sécurité du pays.

Plus de 400 entreprises et administrations soutiennent déjà la réserve militaire.

***A propos de la réserve***

*Plusieurs milliers de réservistes militaires sont mobilisés quotidiennement, que ce soit sur l'exécution de missions de protection du territoire national (SENTINELLE), la protection d'emprises militaires, ou encore la posture permanente de sûreté.*

*Les réserves des armées se divisent en deux éléments distincts que sont la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne. Cette dernière a pour vocation d'entretenir l'esprit de défense et de renforcer le lien entre la société civile et l'armée.*

*Le réserviste représente également un atout indéniable pour l'entreprise. Discipline, esprit d'équipe, fiabilité, intégrité, leadership, management, gestion du stress... sont autant de compétences acquises au sein des Armées que le salarié réserviste saura mettre en pratique dans sa vie professionnelle.*

Plus d'informations sur le site [www.defense-sudest.fr](http://www.defense-sudest.fr)

**MODALITES PRATIQUES**

**Accueil presse à compter de 16h30**

**Hôtel du gouverneur, 38 avenue du Maréchal Foch, 69006, Lyon**

**Merci de vous accréditer auprès du contact presse avant mercredi 17 octobre 14h00.**

**Contact presse:**

Cellule communication du Gouverneur militaire de Lyon

06 72 88 69 15 / [emzd-lyon.relation-presse.fct@def.gouv.fr](mailto:emzd-lyon.relation-presse.fct@def.gouv.fr)

Portail : [www.defense-sudest.fr](http://www.defense-sudest.fr) / Twitter : @Défense\_Sud\_Est